

Fonds de développement des territoires

Rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Rapport à l'intention :

- **du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges**
- **des citoyens de Vaudreuil-Soulanges**

Transmis à titre informatif :

- **au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**

Adopté le 17 juin 2017

Fonds de développement des territoires
Rapport d'activités pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017
Rapport à l'intention du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et des citoyens de Vaudreuil-Soulanges.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges

Préparé par Philippe Roy, conseiller en développement territorial au Centre local de développement (CLD) Vaudreuil-Soulanges

Juin 2017

Table des matières

1. Mise en contexte	6
1.1 Les objectifs du Fonds de développement des territoires	6
1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes	7
2. Rappel des priorités d'intervention	8
3. Ressources financières du FDT et répartition	10
3.1 Répartition du FDT selon les priorités d'intervention	10
3.2 Montants consacrés à l'administration du FDT	10
3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FDT	11
4. Bilan des activités par priorité d'intervention	11
4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	11
4.2 Actualisation et réalisation des actions du Plan de gestion des matières résiduelles	14
4.3 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés et d'encourager leurs initiatives	15
4.4 Soutien au développement des projets structurants dans la MRC	16
5. Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme	17
Annexe 1 – Liste des aides accordées aux initiatives du territoire	18

1. Mise en contexte

Le 5 novembre 2014, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), M. Pierre Moreau, ont signé, avec les représentants des municipalités, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015.

Un projet de loi présentant les dispositions législatives nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance a été déposé à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2014. La loi sera adoptée en avril 2015. En février 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire annonce la poursuite du FDT pour une durée totale de 5 ans, soit jusqu'en 2019-2020.

Le pacte fiscal transitoire annonce la création d'un nouveau Fonds de développement des territoires (FDT), qui est notamment composé des enveloppes qui étaient jadis dédiées au Pacte rural, au financement du poste d'agent de développement rural, au soutien à la mission de base du Centre local de développement (CLD) et à la réalisation du schéma d'aménagement.

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges, signataire d'un protocole d'entente et d'un addenda avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, assure la gestion du FDT. À cet effet, la MRC s'est engagée à réaliser annuellement un rapport d'activités et de le rendre disponible au MAMOT et à ses citoyens. Le présent document concerne la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

1.1 Les objectifs du Fonds de développement des territoires

Le FDT permet à la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'affecter des montants au financement de toute mesure de développement local et régional, notamment sur les objets suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC, au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes

Adoption des priorités d'interventions

La MRC a établi, en regard aux dispositions de l'entente conclue avec le MAMOT, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Ces priorités ont été identifiées à partir des outils existants de planification. Les priorités ont été considérées par le conseil le 17 août 2016 lors de la répartition de l'enveloppe du FDT. Les libellés finaux de ces priorités ont été déposés sur le site Internet de la MRC.

Adoption des politiques de soutiens

Les règles d'utilisation des sommes du FTD de Vaudreuil-Soulanges sont incluses dans les politiques de soutien aux entreprises et celle aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Ces politiques sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ces outils ont été développés afin d'informer la communauté d'affaires, les organismes et les municipalités locales sur les leviers existants pour la réalisation de leurs projets, de la façon d'obtenir du financement ou des subventions ainsi que des règles d'attribution.

- La « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » a été adoptée sous la forme du Fonds de développement des communautés (FDC). Cette adoption a eu lieu le 21 septembre 2016.
- La « Politique de soutien aux entreprises » a été adoptée le 12 octobre 2016. La MRC désirait tout d'abord signer avec le CLD une entente de délégation de ses nouvelles compétences en développement économique. Cette entente fut signée après l'acceptation du contenu de l'entente par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

2. Rappel des priorités d'intervention

Le conseil de la MRC a manifesté sa volonté de poursuivre les efforts mis en place dans les dernières années pour soutenir le développement local et régional. Il est proposé d'affecter les sommes du FTD selon les priorités d'intervention régionale incluses dans les diverses politiques et programmes déjà reconnus par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit la politique de développement social durable (PDSO), le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le plan stratégique du CLD (anciennement le PALÉE).

Les priorités ne sont pas présentées par ordre d'importance.

A- Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

Acteur interpellé: CLD

Secteurs priorités : agriculture et foresterie, vitalité commerciale, industrie touristique, technologie de l'information (TIC), logistique et transport, technologie propre (gestion de l'eau), science de la vie et technologie de la santé et service aux entreprises

- stimuler et soutenir l'émergence de projets entrepreneuriaux sur le territoire (incluant les entreprises d'économie sociale);
- accompagner les entrepreneurs dans leurs projets à tous les stades du développement de leur entreprise;
- soutenir les jeunes entrepreneurs, notamment par le maintien du Fonds Jeunes promoteurs (JP);
- encourager le démarrage, le développement et la consolidation des initiatives d'économie sociale, notamment par le maintien du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS);
- contribuer au développement des savoirs et des connaissances des espaces économiques et des entreprises de Vaudreuil-Soulanges;
- positionner avantageusement le territoire par le biais d'actions de prospection ciblée.

B- Actualiser et réaliser les actions du Plan de gestion des matières résiduelles

Acteurs interpellés: MRC et municipalités locales

- rédiger et mettre en œuvre le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (le projet de ce plan a été adopté le 15 octobre 2015);
- élargir l'offre de services de la MRC à la population en ouvrant des écocentres périphériques (Saint-Zotique et Rigaud).

C- Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives

Acteurs interpellés : MRC, CLD, municipalités locales, OBNL/Coopérative, citoyens

- maintenir les outils d'accompagnement et de soutien aux municipalités et à leurs communautés;
- encourager les nouvelles initiatives en mettant à la disposition des promoteurs un fonds similaire au Pacte rural issu de l'ancienne Politique nationale de la ruralité;
- favoriser l'émergence de projets et des initiatives en matière de développement régional permettant la complémentarité des municipalités rurales et urbaines.

D- Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC

Acteur interpellé : Conseil de la MRC

- répondre à toute opportunité en matière de développement (au sens large).

3. Ressources financières du FDT et répartition

Le montant total du Fonds de développement des territoires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges fut en 2016-17 de 851 151 \$. À ce montant provenant du MAMOT, aucune autre somme n'a été reçue en cours d'année du comité de transition responsable de la fermeture de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Aucune entente sectorielle de développement local ou régional n'a été conclue avec des ministères ou des organismes du gouvernement dans le but d'accroître le montant disponible dans le cadre de l'enveloppe du FDT.

3.1 Répartition du FDT selon les priorités d'intervention

A) Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges :

- soutien à la mission du CLD, incluant ses fonds
- soutien à la promotion touristique

435 000 \$

B) Actualiser et réaliser les actions du Plan de gestion des matières résiduelles

- initiatives répondant aux orientations du PGMR

59 658 \$

C) Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives

- Fonds pour la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité des milieux de vie
- Soutien au développement du territoire

306 629 \$

D) Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC :

27 660 \$

Une somme de **22 204 \$** de l'enveloppe FDT de l'année 2016-17 n'a pas été engagée et peut être utilisée dans le cadre du financement des initiatives 2017-18.

3.2 Montants consacrés à l'administration du FDT

Aucune somme n'a été versée à la MRC ou au CLD à titre de compensation pour l'administration de l'entente du FDT. Toutefois, le Conseiller en développement territorial du CLD accompagne le conseil de la MRC dans l'exécution du protocole d'entente. Le FDT soutient le salaire de cette ressource.

3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FDT

Aucune somme du FTD n'a été utilisée pour concerter et mobiliser les intervenants dans l'exécution des actions menant à la réalisation des engagements de la MRC. Les comités, les tables de travail et ressources nécessaires à l'exécution de ces travaux ont été à la charge de la MRC et du CLD.

4. Bilan des activités par priorité d'intervention

4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

En 2015, la MRC a décrété que le CLD est l'organisme délégataire au sens de la loi des pouvoirs de l'article 126.2 de la LCM. La MRC lui confie ainsi la planification et le soutien au développement économique sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et à cette fin, le CLD doit, entre autres :

1. Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
2. Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan stratégique régional de développement intégré, incluant un plan d'action pour l'économie et l'emploi;
3. Mettre en place un pôle logistique en concertation avec le gouvernement provincial et les intervenants du milieu;
4. Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire;
5. S'engager à réaliser tout mandat, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout autre organisme;
6. Gérer l'agent de développement rural selon les modalités incluses au protocole d'entente entre la MRC et tout ministère responsable, s'il y a lieu;
7. Gérer tout autre fonds de développement ou de capital de risque.

Afin de répondre à l'objet de l'entente, le CLD doit, entre autres, analyser, valider et apporter des conseils relatifs aux diverses phases de vie d'une entreprise, jouer un rôle de courroie de transmission, soutenir des projets visant la création d'emplois de qualité pour nos citoyens et particulièrement notre jeunesse, accompagner des projets et gérer les espaces dédiés aux activités commerciales et industrielles, maintenir à jour et développer des connaissances du territoire et des secteurs d'activités, promouvoir l'image du territoire, mettre en valeur les initiatives des promoteurs, être proactif dans la promotion de tous les secteurs d'activités (touristique, agroalimentaire, commercial, culturel et industriel) et identifier les lieux d'affaires disponibles sur tout le territoire. Pour l'année 2016, la contribution totale de la MRC (incluant la part du FDT) est de 1 774 225 \$.

Les points suivants dressent les faits saillants des interventions du CLD pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (période financière et d'évaluation des activités de la corporation).

Données générales :

Pour l'année 2016, le CLD a accompagné 661 entreprises et organismes pour un total de 917 projets. Il s'agit de 14 449 heures qui y ont été consacrées.

Répartition géographique de l'accompagnement des projets des entreprises :

Les projets des entreprises soutenus par le CLD sont répartis géographiquement de la façon suivante :

- Initiatives régionales : 44 entreprises avec 44 projets / 415 heures en services-conseils
- Centre urbain : 156 entreprises avec 192 projets / 1 446 heures en services-conseils
- Soulanges : 59 entreprises avec 62 projets / 397 heures en services-conseils
- Île Perrot : 44 entreprises avec 52 projets / 388 heures en services-conseils
- Plaine rurale : 18 entreprises avec 18 projets / 88 heures en services-conseils
- Mont Rigaud : 30 entreprises avec 36 projets / 147 heures en services-conseils

Répartition du temps des employés :

Le temps consacré aux services des clients pour 2016 est réparti comme suit :

- Rendez-vous clients : 39 %
- Soutien professionnel : 28 %
- Communications (téléphone et courriel) : 20 %
- Gestion des dossiers : 10 %
- Représentation : 3 %

Répartition du temps selon le stade de développement des entreprises :

- Prédémarrage / démarrage : 1 668 heures (266 projets / 57 % de la clientèle du CLD)
- Expansion : 478 heures (89 projets / 19 % de la clientèle du CLD)
- Suivi : 744 heures (87 projets / 14 % de la clientèle du CLD)
- Consolidation : 167 heures (29 projets / 6 % de la clientèle du CLD)
- Relève : 108 heures (16 projets / 4 % de la clientèle du CLD)

Faits saillants des interventions sectorielles :

Tourisme et commerce :

- Embauche d'une conseillère en développement commercial.
- Signature d'une entente avec le ministère du Tourisme pour la gestion des deux présentoirs dédiés à Vaudreuil-Soulanges dans les centres Infotouriste (CIT) de Rigaud et de Rivière-Beaudette (avec adaptation graphique des deux espaces à l'image d'Explore VS).

- Lancement du site Internet Explore VS avec plus de 100 attraits intégrés. Il s'agit de la première rencontre de l'industrie sous cette nouvelle identité.
- Embauche de deux étudiants pour soutenir, durant la saison estivale, la promotion et les requêtes d'informations touristiques.
- Première participation à la Bourse d'été de l'Association des professionnels de congrès du Québec (APCQ).
- Lancement et distribution de la première carte touristique Explore VS.
- Première participation au Salon du Planificateur en tant que destination touristique.
- Première participation à Bienvenue Québec en soutien aux attraits du territoire et à Tourisme Montérégie.
- Lancement d'un premier fonds destiné à l'industrie touristique.
- Première tournée de familiarisation sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges pour les organisateurs d'événements montréalais.
- Première rencontre automnale de l'industrie sous Explore VS (nouvelle consultation de l'industrie en vue des projets pour 2017).
- Implantation d'œuvres de l'artiste Anick Gauvreau dans les vitrines des présentoirs dans les CIT de Rigaud et de Rivière-Beaudette.
- Coordination de quatre tables sectorielles pour des campagnes promotionnelles : Groupe des 6 sens (festivals et événements), Comité tourisme corporatif et congrès, Comité piste cyclable Soulanges et Comité des événements hivernaux.

Soutien au travail autonome (STA) :

- 31 entreprises suivies par ce programme.
- 500 heures en accompagnement/suivi et 375 heures de rencontre.
- 33 formations offertes à 401 participants, dont 202 participations issues du programme STA.

Agroalimentaire :

- Poursuite des initiatives valorisant l'agroforesterie intercalaire, dont la publication de soutien à l'implantation d'un tel système « Vitrine sur le système agroforestier intercalaire (SAI) ».
- Validation et classification de 110 friches agricoles (zone CMM).
- 28 entreprises accompagnées.
- Poursuite des interventions en collaboration avec l'UPA, MAPAQ et Agrifusion.

Espaces industriels :

- Mise à jour de l'Étude des vingt et un (21) parcs et espaces industriels de Vaudreuil-Soulanges :
 - o Exercice d'analyse avec méthodologie et analyse géomatique afin de caractériser les différentes géographies, localiser les infrastructures, identifier les actifs économiques (types d'entreprises, des productions et d'employés), évaluer l'occupation du sol, analyser la viabilité et les vocations souhaitées.
 - o Conception d'un document de 146 pages qui regroupe 16 fiches descriptives pour orienter les promoteurs intéressés par une implantation dans Vaudreuil-Soulanges.
- Participation au salon Cargo Logistics Canada 2016
- Rédaction d'un mémoire pour le projet de loi 85 visant l'implantation des pôles logistique et le développement économique de l'autoroute 30.

- Implication du CLD aux événements de NASCO et de Journal of commerce
- Accompagnement de 22 demandes d'information (RFI) pour des implantations industrielles, dont 10 pour des projets internationaux (373 heures d'accompagnement).
- Soutien à la réalisation du pôle logistique (réflexion sur l'aménagement du territoire et analyse géomatique).
- Soutien à la rédaction du nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Projets – initiatives CLD :

- Mise en valeur des services du CLD (publicité).
- Promotion territoriale via la nouvelle image de marque Vaudreuil-Soulanges.
- Organisation de divers événements de réseautage pour les grandes entreprises stratégiques du territoire sous le thème « groupe des Leaders VS ».
- Relations publiques et gouvernementales pour le développement du Pôle logistique de Vaudreuil-Soulanges.
- Initiatives en média web : appel d'offres pour le site Internet ExploreVS.com, lancement d'une infolettre, campagne publicitaire, utilisation du web 2.0, etc.

De plus, le CLD offre un programme de soutien aux Jeunes promoteurs (JP) et un Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS). Ces deux fonds sont rendus possibles par la disponibilité des fonds du FDT. Les projets acceptés dans le cadre de ces deux fonds sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FDT

Salaire des ressources en accompagnement d'entreprise du CLD (mission de base) : 264 790 \$
Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) : 75 210 \$
Programmes de soutien aux jeunes promoteurs (JP) : 15 000 \$
Promotion touristique : 80 000 \$

4.2 Actualisation et réalisation des actions du Plan de gestion des matières résiduelles

La MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté, le 14 octobre 2015, son projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 afin de se conformer aux objectifs et aux orientations de la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015.

Suite aux séances de consultations publiques du Projet de PGMR 2016-2020, tenues en décembre 2015 dans les municipalités de Rivière-Beaudette et de la ville de Rigaud, la commission de révision du Projet de PGMR a déposé, lors de la séance du conseil de la MRC du 27 janvier 2016, son rapport afin de prendre en considération les commentaires des citoyens et organismes présents. Ainsi, suite aux recommandations des membres de la commission de révision du Projet de PGMR 2016-2020, la MRC a modifié son projet de plan et l'a soumis pour approbation ministérielle.

Pour cette première année du plan d'action, le FDT a soutenu deux projets.

Utilisation du FDT

- | | |
|---|--|
| - | Participation à « Climate chance 2016 » (MRC) : 6 458 \$ |
| - | Inventaire des gaz à effet de serre (GES) et Plan d'action (Comité 21) : 53 200 \$ |

4.3 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés et d'encourager leurs initiatives

Pour faire suite au Pacte rural qui s'est terminé en 2015-16¹, il a été décidé de développer une structure de soutien efficace pour les acteurs du développement social du territoire. 2016 a été marqué par la réflexion et le développement d'un nouvel outil de financement capable de répondre adéquatement aux enjeux de développement des communautés de l'ensemble de la MRC. En septembre 2016, le conseil de la MRC a pris la décision de créer le Fonds de développement des communautés (FDC).

Le FDC est une nouvelle formule pour faciliter le soutien des projets visant l'amélioration de la qualité des divers milieux de vie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Cette formule rallie le Fonds de développement des territoires et le Fonds de développement social de la MRC. Sous la forme d'un guichet unique, le FDC se veut avant tout la porte d'entrée pour les divers fonds gérés par la MRC et disponibles aux initiatives des intervenants de la Politique de développement social durable (PDSO). Pour faciliter le travail des promoteurs, les acteurs chargés de l'administration du Fonds (comité d'analyse et conseil de la MRC) auront la responsabilité de sélectionner les meilleurs fonds pour soutenir les projets déposés.

La PDSO est le fruit d'un large processus consultatif réalisé de 2006 à 2008 auquel ont participé 121 organisations et 80 citoyens du territoire. La PDSO de Vaudreuil-Soulanges permet d'agir localement et régionalement afin de soutenir et de développer le partenariat entre les organismes du milieu. Son objectif est de favoriser l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens et le mieux-être des collectivités de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective intégrée et durable.

Depuis 2011, la Table territoriale de développement social durable, une concertation intersectorielle réunissant une vingtaine d'organisations de la région, travaille au développement de collectivités dynamiques et solidaires dans un environnement sain et sécuritaire.

Pour en apprendre davantage, consultez la page dédiée à la PDSO sur le site Internet de la MRC afin de pouvoir télécharger le document.

En 2016-17, le FDC tient compte des planifications existantes à la MRC, en particulier la Politique de développement social durable. Le nouveau fonds regroupe les éléments :

- les dimensions territoriales et locales ainsi que celles des milieux dévitalisés et prend en compte les orientations et les objectifs d'intervention;

¹ Le programme et l'appellation Pacte rural ont été maintenus dans la région lors de la première année du FDT.

- les modalités de mobilisation, d'animation, d'information et de reddition de comptes à la population;
- les composantes de la gouvernance, soit les mécanismes de gestion de l'enveloppe budgétaire, le processus décisionnel pour le choix des projets, ainsi que le contenu, les moyens et la fréquence de la diffusion des résultats;

L'agent de développement social de la MRC et le conseiller en développement territorial du CLD ont soutenu le travail des promoteurs et tentant de stimuler la création d'initiatives pouvant dynamiser chacun des territoires. Un appel de projets s'est tenu le 15 décembre 2016 et plus de 25 promoteurs ont soumis leur intérêt à déposer un projet. Les projets acceptés sont présentés à l'annexe 1.

Aussi le conseil de la MRC a décidé de créer un Fonds d'innovation et de développement touristique. Accompagné par le CLD, mais adopté par le conseil, le fonds vise à reconnaître les projets permettant d'augmenter le nombre de visiteurs sur le territoire et de leur offrir une expérience enrichissante. Pour la première année, il a été convenu de soutenir les événements du territoire le temps de développer une politique de financement. Ce fonds a été lancé à l'automne 2016 pour recevoir des sommes du FDT 2017-18. Les projets acceptés durant cette année de transition sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FDT

- | |
|---|
| - Fonds de développement des communautés (Soutien aux projets dans le cadre des « Politiques de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie »): 181 629 \$ |
| - Soutien aux événements touristiques : 50 000 \$ |
| - Embauche d'une ressource en soutien au développement du territoire : 75 000 \$ |

4.4 Soutien au développement des projets structurants dans la MRC

Cette priorité avait été identifiée afin de permettre au conseil de la MRC de saisir une ou des opportunités en cours d'année. En 2016-2017, deux projets structurants ne cadrant pas dans les priorités d'intervention initiales se sont offerts au FDT.

Utilisation du FDT

- | |
|---|
| Stratégie de redéveloppement du Canal de Soulanges (MRC) : 25 660 \$ |
| « Florilège » (Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges – CACVS) : 2 000 \$ |

5. Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme

Le protocole du FDT demande la participation de la MRC dans la cadre de l'évaluation de son programme. Les données exigées sont les suivantes :

- Nombre de priorités d'intervention ainsi que les principales clientèles et secteurs visés : 4

Priorité d'intervention	Principales clientèles visées	Principaux secteurs visés
Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	- Entreprise - Entreprise d'économie sociale	- Développement économique et des affaires
Actualiser et réaliser les actions du Plan de gestion des matières résiduelles	- Municipalité - Autre : population	- Environnement et développement durable
Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives	- Municipalité - Organisme local ou régional - Autre : population	- Services de proximité - Développement et innovation sociale
Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC	- Autre : Selon opportunité	- Autre : Selon opportunité

- A) Estimé du nombre total d'emplois créés ou maintenus par les projets d'entreprises :
- Pour les projets soutenus par le FDT : 3 emplois
 - Pour les projets soutenus par les ressources professionnelles du CLD : plus de 200
- B) Estimé du nombre d'emplois créés ou maintenus par les projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
- 28 emplois créés (2 lors de l'appel de projets du FDC, 22 au FDEÉS, 3 au FJP et 1 pour un projet du PGMR)
 - 5 emplois maintenus (5 au FDEÉS)
- C) Estimé du nombre de personnes/année ayant donné des services-conseils aux entrepreneurs désirant se lancer une entreprise ainsi qu'aux entreprises existantes, et nombre d'entrepreneurs et d'entreprises ayant bénéficié de ces services :
- 6 bénéficiaires pour l'équivalent de 4 personnes/année.
 - 661 entreprises ont bénéficié de ces services et à cela on doit ajouter 401 entrepreneurs participants à notre service de formation et 22 chercheurs de sites industriels (RFI).
- D) Estimé du nombre de personnes/année ayant donné du soutien aux communautés et groupes communautaires et nombre de communautés ou de groupes ainsi aidés :
- 1 bénéficiaire pour l'équivalent de 1 personne/année.
 - 32 municipalités et groupes communautaires ont bénéficié de l'aide.

Annexe 1 – Liste des aides accordées aux initiatives du territoire

Appel de projets dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » :

Fonds de développement des communautés

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
CAB l'Actuel	Salon bénévolat et engagement communautaire	18 759 \$	62 304 \$	0
CAB Soulanges	Projet « Cuisinons ensemble »	14 250 \$	40 720 \$	0
Centre prénatal et jeunes familles	Jardins communautaires intergénérationnels	2 395 \$	5 843 \$	0
Service d'aide à domicile Vaudreuil-Soulanges	Formation des intervenants à la problématique d'insalubrité morbide	5 423 \$	7 873 \$	0
CSUR LA TÉLÉ	Rayons numériques	20 000 \$	75 000 \$	0
Le Collectif Alimentaire de Hudson	Création d'une ferme communautaire	30 000 \$	147 446 \$	1 créé
Maison des jeunes de Rigaud	Projet d'éducation à la citoyenneté (Les jeunes C.R.A.C.S)	22 502 \$	32 145 \$	1 créé
Pincourt	Projet Toit vert de la persévérance	32 000 \$	46 827 \$	0
CAL-VS	Éveil au français pour nouveaux arrivants – Chantons ensemble.	10 600 \$	15 138 \$	0
Zèbre Rouge	Vélo-cité	25 700 \$	36 725 \$	0

Projets relatifs au PGMR

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
MRC	Participation à « Climate chance 2016 »	6 458 \$	6 458 \$	0
Comité 21	Inventaire des gaz à effet de serre (GES) et Plan d'action (Comité 21)	53 200	76 000 \$	1 créé

Projets relatifs aux opportunités

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
MRC	Stratégie de redéveloppement du Canal de Soulanges (MRC)	25 660 \$	25 660 \$	0
Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges – CACVS	« Florilège »	2 000	3 000 \$	0

Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Agroparc Pont-Château	Repositionnement de l'offre de services de la corporation	10 000 \$	17 246,25\$	0
Coop Biotop (nom temporaire)	Étude : Centre de distribution pour les détaillants de produits biologiques et naturels	5 600 \$	9 198 \$	0
Coopérative de solidarité du Suroît (CSUR)	Bonification des services IHV en milieu rural –implantation de la fibre optique dans plusieurs municipalités de la plaine rurale.	19 400 \$	963 749 \$	1 créé 1 mainte.
Club de gymnastique Gymini	Bonification des espaces par un agrandissement des locaux pour répondre à la demande grandissante.	20 000 \$	750 000 \$	20 créés 2 mainte.
Le Nichoir	Révision des processus de gestion commerciale – problématique de croissance soutenue	11 210 \$	16 100 \$	1 créé
Comité Jeunesse La Presqu'île	Étude: Création d'une entreprise d'ES pour favoriser l'appartenance, l'implication, les échanges et le soutien des personnes immigrantes.	5 000 \$	10 000 \$	0
Carrefour jeunesse emploi (CJE) Vaudreuil-Soulanges	Création de la coop jeunesse de l'île 2017 et réflexion à la création d'une coop à l'année	4 000 \$	6 000 \$	2 mainte.

Programme Soutien aux jeunes promoteurs (JP)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Stéphanie Farmer	Soins à domicile	5 000 \$	8 500 \$	1 créé
Émilie Tardif	Zao Canada	5 000 \$	25 000 \$	1 créé
Elyse Arbic	Histoires de vie	5 000 \$	10 500 \$	1 créé